



## comm bien de temp pour mon livré de familial

Par **ayman**, le **22/01/2011** à **04:52**

bn jour et slt avous .voila moi je suis un algerie j.ai marie avec une franc.....le 13 juil...2010 et j.ai envoiy ..mon dossi a nunte et j.ai rece un lattré apres 7 jour et jesk mnt j.ai rien rece .moi j.aim bien voir comm bien de temp pour pron mon livré de familail a nunte et merci atout et bn courage .

Par **Sourire2**, le **22/01/2011** à **08:50**

Bonjour Ayman,

quel type de courrier avez-vous reçu et à quelle date ?

Habituellement, après dépôt de votre demande vous recevez un courrier vous informant que votre dossier a bien été réceptionné par le bureau des transcriptions du service central de l'état civil de Nantes, qu'il est en cours d'instruction et qu'il pourrait vous être demandé des pièces complémentaires.

Les délais varient en fonction de la qualité des pièces versées au dossier mais aussi de la présence ou non du certificat de capacité à mariage ou CCM. En effet, l'absence de ce document donnera lieu à une étape supplémentaire (audition des époux) à l'issue de laquelle la décision de retranscrire ou non pourra être prise.

Pour répondre à votre question, plusieurs mois peuvent s'écouler entre le moment où vous avez formulé votre demande et le moment où une décision est rendue. Selon certains témoignages, entre 2 et 3 mois avec CCM et entre 6 et 10 mois sans CCM.

Tout est donc vraiment fonction du dossier fourni à la base.

Par **ayman**, le **27/01/2011** à **04:52**

a ok moi j.ai marie a la méri de chez moi de pui le 13 juill... sonn ccm . et apres ma femme onfrance a la envoiyer mon dossi a nonte le 27 aout a la rece un corie de nonte apres 7 jour qu mon dossi et overte et tout voila. et j.ai rece le corie la le 6 sept..... voila et la je si pas apres comment .merci atoi tro tro bn courage a toi et merci merci merci . et dis moi stp comm bien de temp pour je sera un rdv a la méri de france pour ma femme et

apres pour moi ici ou consula de alger et merci.....